



Nombre de membres au Conseil Métropolitain : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers en fonction : 101 titulaires – 42 suppléants	Conseillers présents : 53 Dont suppléant(s) : 1 Pouvoirs : 16 Absent(s) excusé(s) : 43 Absent(s) : 6
---	---	--

Date de convocation : 12 décembre 2023

Vote(s) pour : 69  
Vote(s) contre : 0  
Abstention(s) : 0

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL METROPOLITAIN

### Séance du Lundi 18 décembre 2023,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Premier Vice-Président de Metz Métropole,  
Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Pascal GAUTHIER.

Point n° 2023-12-18-CM-28.1 :

**Examen du rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein du  
Conseil d'Administration de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) TAMM -  
Exercice 2022.**

Rapporteur : Monsieur Pierre MUEL

Le Conseil,  
Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.1524-5 alinéa 14,  
VU la délibération du Conseil métropolitain en date du 15 juillet 2020 désignant les représentants  
de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la SAEML TAMM,  
VU le rapport annuel écrit des représentants de Metz Métropole au Conseil d'Administration de la  
SAEML TAMM pour l'exercice 2022 joint en annexe,

APPROUVE le rapport présenté.

Metz, le 19 décembre 2023

Le Secrétaire de séance

Pascal GAUTHIER  
Directeur Général des Services

Pour extrait conforme  
Pour le Président et par délégation  
La Secrétaire Générale

Marjorie MAFFERT-PELLAT





Rapport annuel des représentants Metz Métropole  
au sein de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale  
TAMM,  
en application de l'article L.1524-5 du Code Général des  
Collectivités Territoriales

Exercice 2022



## SOMMAIRE

Fiche signalétique de la SAEML TAMM.....	page 3
Synthèse des comptes annuels au 31/12/2022.....	page 4
Faits majeurs de l'exercice liés à l'activité.....	page 5
Analyse de l'activité.....	page 6

*"Toutes les informations fournies dans le présent rapport, formalisé par le Contrôle de Gestion externe, sont issues des diverses documentations mises à disposition par la société (notamment rapport annuel d'activité, rapport de gestion et comptes annuels certifiés)".*

FICHE SIGNALÉTIQUE																
ETAT CIVIL																
SAEML TAMM																
Siège social :	10 rue des Intendants Joba, CS 30009 - 57063 METZ Cedex 2															
N°RCS :	RCS METZ TI 538 567 793															
Date de création :	24/11/2011															
Objet social :	Le transport public de voyageurs, par tous modes et moyens. La gestion et l'exploitation de lignes et réseaux de transport public routier de voyageurs, et plus spécialement, l'exploitation du service public de transports urbains et du transport des personnes à mobilité réduite de l'agglomération messine, La mise en place, la gestion et l'exploitation de tous systèmes et services nécessaires à la parfaite exécution des services ci-avant précités, ainsi que tous services et opérations annexes permettant une amélioration du service public, La réalisation de toutes études se rapportant directement ou indirectement aux activités ci-dessus spécifiées, la réalisation de toute prestation de service dans le domaine de l'ingénierie des transports, Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes.															
Forme juridique	Société d'Economie Mixte Locale															
Président	Jean-Marie NICOLAS															
Commissaire aux Comptes :	PricewaterhouseCoopers Audit - Lyon															
Nombre de salariés fin 2022 :	472															
ACTIONNAIRE																
Capital social de 2 000 000 €																
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Actionnaires</th> <th>Capital social au 31/12/2020</th> <th>%</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Metz Métropole</td> <td>1 200 000 €</td> <td>60,00%</td> </tr> <tr> <td>Kéolis</td> <td>500 000 €</td> <td>25,00%</td> </tr> <tr> <td>SNCF</td> <td>300 000 €</td> <td>15,00%</td> </tr> <tr> <td></td> <td>2 000 000 €</td> <td>100,00%</td> </tr> </tbody> </table>	Actionnaires	Capital social au 31/12/2020	%	Metz Métropole	1 200 000 €	60,00%	Kéolis	500 000 €	25,00%	SNCF	300 000 €	15,00%		2 000 000 €	100,00%
Actionnaires	Capital social au 31/12/2020	%														
Metz Métropole	1 200 000 €	60,00%														
Kéolis	500 000 €	25,00%														
SNCF	300 000 €	15,00%														
	2 000 000 €	100,00%														
Nombre total d'administrateurs au 31/12/2022 :	18															
*Dont représentants MM :	9 (Béatrice Agamennone, Xavier Bouvet, Daniel Defaux, Patrick Grivel, Thierry Hoiry, Pierre Muel, Jean-Marie Nicolas, Alain Pierret, Salvatore Tabone)															
*Dont représentants Kéolis :	5 (Franck DUVAL, Laurent VERSCHELDE, Anne LIEURE, Fabienne JOUSNI, Jean-Marc SAUVESTRE)															
*Dont représentants SNCF :	1 (Philippe BETOUS)															
*Dont personnalité qualifiée désignée par l'AG :	1 (Roger CAYZELLE)															
*Dont représentants des salariés :	2 (Ismael GARRIDO et Nathalie PETITI)															
JURIDIQUE																
Conventions conclues avec MM :	Délégation de service Public signée le 1/01/2012															
Mise à disposition (locaux, personnel, véhicules, matériels)	L'Espace Mobilité, Centre de maintenance des Intendants Joba, 3 P+R															
Engagements hors Bilan	5 contrats de crédit-bail (25 véhicules) auprès de Natixis Lease et du Crédit Coopératif															
Jetons de présence	600€ Président et 150€ Délégué (délégation du 15/07/2020)															
FINANCIER																
Dernier résultat net comptable connu :	320 278 € (Rapport Commissaires aux comptes 2022)															
Garantie d'emprunts :	Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 6 ans de 149 150€ en 2021 avec la Banque ICI Crédit Lyonnais - Achat d'un minibus.															
*Eurométropole de Metz	Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 7 092 540€ en 2021 avec la Banque Postale - Achat de 21 bus. Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 1 829 750€ en 2020 avec la Banque ICI Crédit Lyonnais - Achat de 5 bus. Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 1 125 280€ en 2020 avec la Banque Crédit Coopératif - Achat de 4 bus. Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 1 463 300€ en 2019 avec la Banque Caisse d'épargne - Achat de 3 bus. Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 732 058€ en 2019 avec la Banque Caisse d'épargne - Achat de 2 bus. Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 1 045 323€ en 2017 avec la Banque Caisse d'épargne - Achat de 3 bus. Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 2 028 840€ en 2017 avec la Banque Caisse d'épargne - Achat de 8 bus. Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 2 287 440€ en 2016 avec la Banque Caisse d'épargne - Achat de 9 bus. Garantie d'emprunt de 50% pour un prêt sur 12 ans de 347 525€ en 2016 avec la Banque Crédit Coopératif - Achat de 3 bus. Convention tripartite NATIXIS LEASE / Metz Métropole / TAMM en 2013 portant sur le financement par crédit-bail du matériel roulant à hauteur de 4 768 298€.															
Patrimoine	Biens de catégorie A : biens de retour (véhicules légers et bus, billetterie, SAEPV - Ces biens sont nécessaires au fonctionnement du service public, ils appartiennent à Metz Métropole) Biens de catégorie B : Biens appartenant au délégataires (petits matériels et logiciels)															
Financement annuel apporté :	47 M€, (Rapport annuel délégataire 2022)															
*Eurométropole de Metz																

TAMM - Comptes annuels au 31/12/2022 en €

Compte de résultat : TAMM					
CHARGES	2022	2021	2020	PRODUITS	2020
60 - Achats	7 160 214 €	4 950 767 €	4 080 751 €	70 - Chiffre d'affaires	39 815 749 €
61 - Services extérieurs	0 €	0 €	0 €	71 - Production stockée	0 €
62 - Personnel extérieur	0 €	0 €	0 €	72 - Production immobilisée	0 €
62 - Autres services extérieurs	0 €	0 €	0 €	74 - Subventions d'exploitation	26 980 €
63 - Impôts et taxes	1 081 942 €	1 041 455 €	1 560 599 €	75 - Autres produits	762 469 €
64 - Personnel	23 305 028 €	22 368 606 €	21 740 096 €	76 - Produits financiers	0 €
64 - Autres comptes	0 €	0 €	0 €	77 - Produits exceptionnels	389 €
65 - Autres charges courantes	20 379 579 €	16 463 216 €	15 582 141 €	78 - Reprise amortissements & provisions	383 358 €
66 - Charges financières	204 066 €	263 051 €	293 109 €	79 - Transferts de charges	4 861 102 €
67 - Charges exceptionnelles	755 €	0 €	105 €		0 €
68 - Dotations amortissements & provisions	3 954 656 €	3 731 640 €	2 943 080 €		0 €
Participation des salariés	0 €	0 €	0 €		0 €
Impôts sur les bénéfices	0 €	0 €	4 778 €		0 €
<b>Total charges</b>	<b>56 086 240 €</b>	<b>48 818 735 €</b>	<b>46 204 659 €</b>	<b>Total produits</b>	<b>45 823 067 €</b>
Résultat net de l'exercice	320 278 €	228 551 €	-381 591 €		

Bilan : TAMM					
ACTIF	2022	2021	2020	PASSIF	2020
Immo incorporelles (20)	354 967 €	512 783 €	562 741 €	Capital	2 000 000 €
Terrain, Construction & Instal techniques (21)	257 710 €	336 097 €	427 454 €	Reserves	76 251 €
Autres immo. Corporelles (23)	17 235 035 €	20 393 368 €	16 037 688 €	Report à nouveau	-381 591 €
Immo. Corporelles en cours	0 €	0 €	0 €		0 €
Immo. Financières (27)	973 636 €	624 289 €	678 647 €	Résultat net de l'exercice	-381 591 €
Avances et acomptes	0 €	0 €	0 €	Subv. d'investissement	2 979 119 €
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>18 821 348 €</b>	<b>21 866 537 €</b>	<b>17 706 530 €</b>	Provisions risques & charges	4 427 194 €
Comptes liaison Actif	0 €	0 €	0 €	Provisions réglementées	0 €
Capital souscrit non appelé	0 €	0 €	0 €	Recettes à classer ou régulariser	0 €
				Comptes liaison Passif	0 €
				<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>9 511 242 €</b>
Avances versées	0 €	0 €	0 €	Dettes financières à plus d'un an	14 495 689 €
Stocks et encours (37)	1 167 044 €	1 745 676 €	975 856 €	<b>TOTAL CAPITAL PERMANENTS</b>	<b>24 006 930 €</b>
Créances d'exploitation (410,411)	1 075 566 €	1 239 549 €	876 602 €	Avances reçues	0 €
Autres créances	2 378 352 €	2 772 634 €	4 606 400 €	Dettes fournisseurs	2 731 726 €
Charg. const. Avance (486)	166 867 €	171 376 €	126 731 €	Dettes fiscales et sociales	5 942 147 €
Charges à répartir (481)	0 €	0 €	0 €	Dettes financières à moins d'un an	2 947 006 €
Avances reçues	0 €	0 €	0 €	Produits constatés d'avance	0 €
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 808 629 €</b>	<b>5 929 237 €</b>	<b>6 595 589 €</b>	Dettes sur Immo et Autres dettes	5 344 885 €
Placements, SICAV (50)	0 €	10 004 €	10 004 €	<b>TOTAL DETTES A COURT TERME</b>	<b>16 965 764 €</b>
Dispo. caisse, banque (51,53)	17 821 587 €	13 166 916 €	16 533 356 €	Credits trésorerie	0 €
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>17 821 587 €</b>	<b>13 176 920 €</b>	<b>16 543 360 €</b>	<b>TOTAL DECOUVERT</b>	<b>21 752 346 €</b>
<b>TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>41 451 764 €</b>	<b>40 972 694 €</b>	<b>40 835 479 €</b>	<b>TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>40 835 479 €</b>

**TAMM**  
**10, rue des intendants Joba**  
**CS30009**  
**57063 METZ Cedex 2**

**ACTIVITE EN 2022**

L'exercice 2022 constitue le 11<sup>ème</sup> exercice de la délégation 2012-2023.  
 C'est également le 9<sup>ème</sup> exercice plein du nouveau réseau LE MET' structuré autour de METTIS et des 5 LIANES.

	2022	2021	2020	2019	Variation 21/22
Production kilométrique (yc services spéciaux)	9 475 924 km	9 148 822 km	8 107 519 km	9 231 488 km	3,58%
<i>dont production sous-traitée</i>	<i>2 628 998 km</i>	<i>2 547 240 km</i>	<i>2 263 114 km</i>	<i>2 487 414 km</i>	3,21%
<i>dont BHNS (Mettis)</i>	<i>1 485 311 km</i>	<i>1 487 620 km</i>	<i>1 346 338 km</i>	<i>1 523 265 km</i>	-0,16%
<i>dont transport sur réservation</i>	<i>191 426 km</i>	<i>168 201 km</i>	<i>146 073 km</i>	<i>189 632 km</i>	13,81%
<i>dont TPMR</i>	<i>333 165 km</i>	<i>286 309 km</i>	<i>216 073 km</i>	<i>353 170 km</i>	16,37%
Fréquentation (yc services spéciaux)	22 073 662	18 128 673	15 026 917	23 465 685	21,76%

Source : Rapport d'activité délégataire

Après deux années de crise sanitaire COVID-19, la production kilométrique est repartie à la hausse et dépasse celle de 2019 (+2,7%).  
 Cependant, il est à noter que la fréquentation de 2022 est inférieure à celle de 2019 de -6%.

**DONNEES FINANCIERES**

	2022	2021	2020	2019
Chiffre d'affaires (HT)	51 699 972 €	46 007 252 €	39 815 749 €	48 632 670 €
Résultat de l'exercice	320 278 €	228 551 €	-381 591 €	69 155 €
Total de bilan	41 451 764 €	40 972 694 €	40 835 479 €	38 179 854 €
Actif immobilisé	18 821 348 €	21 866 537 €	17 706 530 €	16 719 295 €
Capitaux propres	4 989 328 €	5 084 048 €	4 673 779 €	5 366 653 €
Dette à plus d'un an	11 586 978 €	14 495 688 €	8 956 319 €	9 865 408 €
Dette à moins d'un an	22 860 396 €	16 965 764 €	21 752 346 €	16 194 663 €

Source : Comptes annuels TAMM

**DATES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION & DES ASSEMBLEES GENERALES**

Au cours de l'année 2022, le Conseil d'Administration de la SAEML TAMM s'est réuni les :

- 28 février
- 25 avril
- 23 juin
- 26 septembre
- 28 novembre

L'Assemblée Générale Ordinaire approuvant les comptes de l'exercice 2022 s'est tenue le 20 juin 2023.

**TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE**  
Société anonyme d'économie mixte locale au capital de 2 000 000 Euros  
10 rue des Intendants Joba – 570063 METZ  
RCS METZ TI 538 567 793

**Rapport des représentants de Metz Métropole  
au conseil d'administration de la SAEML TAMM  
Article L1524-5 du CGCT**

**ACTIVITE DE LA SOCIETE**

**1. Situation de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé et évolution prévisible**

Lors du Conseil Communautaire du 17 octobre 2011, Metz Métropole a confié la gestion de son réseau urbain à la Société Keolis. Le nouveau contrat de Délégation de Service Public pour l'exploitation de services de transport public urbain et de transport des personnes à mobilité réduite de la Communauté d'Agglomération Metz Métropole est entré en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2012. À cet effet la SAEML TAMM (Transports de l'Agglomération de Metz Métropole) a été constituée.

L'exercice 2022 constitue le onzième exercice de la Délégation 2012-2023.

Des négociations sont en cours avec l'Eurométropole de Metz pour la prolongation du contrat de délégation de Service Public jusqu'au 31/12/2024.

**1.1 Evolution des résultats et de la situation financière de la société**

L'activité de la société a été sensiblement impactée par la crise sanitaire COVID-19 en 2020 et 2021. Les niveaux de fréquentation reviennent progressivement proches de ceux de l'avant Covid en 2022.

**Production (hors services spéciaux) :**

Après deux années de crise sanitaire COVID-19, la production kilométrique est repartie à la hausse et dépasse celle de 2019 (qui était de 9 223 030 kms, hors services spéciaux).

Le nombre total de kilomètres produits en 2022 (hors services spéciaux) s'est élevé à 9 471 903 km (dont 2 628 998 km sous-traités), soit +3,6% par rapport à 2021.

La production relative aux transports sur réservation est également impactée positivement. En 2022, elle s'est élevée à 191 426 km, en progrès de 23 225 km par rapport à 2021.

Le service TPMR a réalisé 333 165 km, soit une production supérieure de plus de 16% par rapport à 2021 ; 4 021 km ont été parcourus pour les services spéciaux.

Sur l'année 2022, les kilomètres produits se répartissent selon les lignes de la façon suivante :

- LIANES 36 %
- CITEIS 20 %
- METTIS 16 %
- PROXIS : 15 %
- NAVETTES : 6 %
- ACCELIS (TPMR) : 4 %
- LIGNES SCOLAIRES : 3 %
- FLEXO : 1%

### Sécurité :

Les actions de médiation et de prévention se sont poursuivies en 2022 avec les associations de quartiers et les comités de gestion des quartiers. Les principales actions étaient les suivantes :

- Rencontres régulières avec les chefs d'établissement des collèges :
  - Pierre Mendès France
  - Philippe de Vigneulles
  - Paul Valéry
- Intervention association CMSEA Hauts de Vallières pour évoquer les incivilités. Rencontres régulières avec le responsable.
- Participation à « Prox'Aventure » : 3 journées en juin, une journée en juillet et une journée en septembre (quartier des Hauts de Vallières – Bellecroix – Sablon - Patrotte et Woippy)
- Participation mensuelle au « GPO Transport » (Groupe de partenariat opérationnel qui se réunit une fois par mois sous la houlette du DDSP pour évoquer les difficultés liées au transport : incidents d'ambiance, problèmes de circulation, de stationnement...). Toutes les polices municipales participent également au GPO.
- Participation à la journée d'intégration de nouveaux lycéens au lycée André Citroën
- Formation des pompiers et de la gendarmerie au centre d'Exploitation sur les interventions incendie et les interpellations avec maîtres-chiens dans les bus.
- 3 interventions lors des journées du citoyen sur la prévention et la fraude dans les bus

Les opérations de contrôles hebdomadaires avec la police nationale et la police municipale ont été poursuivies tout au long de l'année 2022.

Par ailleurs, il a été recensé :

- 17 764 messages « Fraude » émis par les conducteurs signalant une suspicion de fraude (ces informations sont analysées pour l'élaboration du plan de Fraude).
- 172 messages « Perturbateurs de 1 à 3 » contre 123 en 2021 et 25 « Perturbateurs 4 et plus » (contre 23 en 2021) pour informer le PCC d'un danger potentiel. Ces messages permettent au PCC de dépêcher une équipe d'intervention adaptée à l'information.

Douze arrêts de travail (5 chez les conducteurs et 7 chez les vérificateurs) ont été générés par les 76 incidents enregistrés pour l'année 2022. Ils représentent un total de 283 jours d'accident du travail.

Le nombre d'incidents est en augmentation sensible par rapport à 2021. Les agressions physiques sur les conducteurs et sur les vérificateurs ont augmenté par rapport à 2021 en nombre mais ont baissé en gravité. Les jets de projectiles ont également progressé, notamment en raison d'incidents consécutifs sur un même secteur.

### Marketing et Commercial :

#### Espace mobilité :

L'Espace Mobilité a vu son organisation adaptée en 2022, en sortie de crise sanitaire.

L'ensemble des mesures sanitaires (distanciation physique, plexiglass et gel hydroalcoolique) ont été maintenues jusqu'en fin d'année.

Pour le confort de tous, le distributeur de gel hydroalcoolique a été maintenu.

#### Informations voyageurs - Communication :

Tout au long de l'année via les partenariats, les réseaux sociaux et les newsletters, l'entreprise communique sur les occasions de voyager avec le réseau LE MET' : Opéra-Théâtre, expositions au 2022 – Rapport des représentants Metz Métropole au sein de la SAEML TAMM

Centre Pompidou-Metz, Rose & Roll, Foire de Mai, Moselle Open, défis « J'y vais », Constellation de Metz, Journée du Transport Public, Metz Plage, Foire Internationale de Metz...

#### Rentrée scolaire :

Le réseau LE MET' a adapté son organisation pour anticiper la rentrée scolaire, et limiter le flux/l'attente fin août/début septembre (avec par exemple la transmission des dossiers d'inscription au format digital aux établissements scolaires ainsi que des renforts de personnel intérimaire à l'Espace Mobilité).

Une campagne de communication invitant les clients à se rendre sur les stands de rentrée dans les communes périphériques (LE MET' Tour), ainsi que sur le site de vente en ligne a été mise en place. Cela a permis de limiter fortement les files d'attente à l'Espace Mobilité.

#### Stands commerciaux :

40 opérations commerciales, dont 7 conjointes avec TER Fluo Grand Est ont été proposées sur l'ensemble du territoire de l'Eurométropole de Metz.

#### Les actions de fidélisation :

Les actions réalisées en 2022 étaient les suivantes :

- Parkings-Relais : communication sur la mise en place de services proposés par le prestataire EFFIA STATIONNEMENT. Sur le Parking Relais Rochambeau, il est mis à disposition des clients un gonfleur de pneus, un aspirateur à main, un booster de batterie, de leur prêter un parapluie ou un sac de shopping et de recharger leur téléphone...
- Velomet' : communication sur le service de location de vélos VELOMET, via les supports de communication suivants : spots radio, insertions publicitaires (La Semaine et Urban TV), display sur les réseaux sociaux avec l'agence LINK, encart publicitaire sur les fiches horaires été 2022.
- Digital - Campagne QR code : une campagne de communication a été mise en place afin de rappeler aux clients que les horaires en temps réel sont disponibles à chaque arrêt, en flashant les QR codes disponibles sur les fiches horaires. Une vidéo « tuto » a également été diffusée.
- Campagne de rentrée : cette année l'accent a été porté sur la boutique en ligne afin d'inciter les clients à anticiper la rentrée : Display sur les réseaux sociaux, 4\*3 Decaux, insertion presse (La Semaine, Urban TV, Courrier Messin), flan de bus, adhésivage METTIS... Une page dédiée a été également créée sur le site.
- Journée des transports publics : ventes des titres JTP à 1€ et 550 titres ont été offerts aux organisations qui ont un PDM en cours de validité.
- Campagne de recrutement : plusieurs campagnes de communication ont été mises en place pour répondre au besoin de recrutement de conducteurs, mécaniciens, carrossiers... Job dating réalisé en interne, Cravates dans les bus du réseau, adhésivage des vitres de quelques bus, spots radios, campagne display sur les réseaux sociaux, insertion pub dans le magazine du FC METZ...
- Campagne METZ'O : communication du nouveau service de navettes fluviales METZ'O : : cheminement piéton, information aux arrêts de bus à proximité et sur les pontons METZ'O, réalisation d'une vidéo Timelapse pour présenter l'itinéraire.
- Création d'un document FALC (Facile A Lire et à Comprendre) : Le réseau LE MET' et l'ESAT L'Atelier Des Talents du CMSEA ont décidé de travailler ensemble sur un "guide d'accès au réseau LE MET'" en écriture "Facile A Lire et à Comprendre" FALC. Avec ce guide, le Réseau LE MET' initie une volonté de rendre accessible au plus grand nombre ses documents d'information.

#### La fréquentation (hors services spéciaux) :

La fréquentation réelle 2022 (hors services spéciaux et navette fluviale METZ'O) s'est élevée à 22 044 413 voyages, dont :

- 9 156 525 voyages sur le BHNS METTIS (+22,8% en 2022 vs 2021),
- 12 858 608 voyages sur le reste du réseau LE MET' (+20,9% en 2022 vs 2021),
- 29 280 voyages sur le service TPMR.

Le gain de fréquentation par rapport à 2021 (hors services spéciaux et navette fluviale METZ'O) est de +3 933 015 voyages, soit +21,7 %.

Sur l'année 2022, les lignes METTIS et les LIANES représentent plus de 83% du trafic total du réseau LE MET'.

### La vente de titres pour le compte de l'Autorité Organisatrice :

A la demande des élus, la gratuité des navettes N81 CITY et N83 CITY a été prolongée sur l'ensemble de l'année 2022 pour soutenir les commerçants du centre-ville.

Par ailleurs, en raison du conflit ukrainien, des abonnements mensuels ont été octroyés aux réfugiés ukrainiens, avec présentation de justificatifs, à compter de mars 2022.

Les ventes TTC 2022 s'élèvent à 15 348 k€ et sont supérieures de 2 121 k€ (soit +16,0%) par rapport aux ventes de 2021. Ces recettes se décomposent de la façon suivante :

Ventes TTC en 2022	Montants en k€	Répartition des ventes
Occasionnels	6 183	40,3%
Jeunes 6-17 ans	2 121	13,8%
Jeunes 18-26 ans	2 220	14,5%
27-64 ans	2 778	18,1%
Seniors	624	4,1%
Titres sociaux	824	5,4%
Inter modaux	442	2,9%
Divers	87	0,6%
TPMR	68	0,4%
<b>TOTAL</b>	<b>15 348</b>	

Source : Rapport d'activité délégataire

La Délégation de Service Public stipule que l'Autorité Organisatrice est propriétaire des recettes d'exploitation du réseau et des recettes d'exploitation du transport des personnes à mobilité réduite. Le délégataire encaisse, au nom et pour le compte de l'Autorité Organisatrice et sous sa responsabilité, les recettes d'exploitation dont la gestion lui est confiée au titre du contrat. Les recettes nettes de frais de recouvrement sont reversées par le délégataire à l'Autorité Organisatrice tous les mois.

**Les recettes 2022 reversées à Metz Métropole se sont élevées à 13,79 M€ HT, en progression de 14% par rapport à 2021.**

Ces ventes de titres n'apparaissent pas au compte de résultat de la SAEML TAMM, elles sont reversées directement à Metz Métropole.

### Parc Véhicules :

Depuis le début de la convention, le renouvellement du parc a été le suivant :

En 2013 :

- 8 autobus articulés
- 5 autobus standards
- 4 midibus
- 2 véhicules TPMR

En 2014 :

- 6 véhicules TPMR

En 2015 :

- 3 autobus standards

En 2016 :

- 9 autobus standard
- 5 minibus

En 2017 :

- 8 autobus standard
- 3 autobus articulés

En 2018 :

- 3 autobus standard
- 8 autobus articulés
- 1 véhicule TPMR

En 2019 :

- 3 autobus standards
- 2 autobus articulés
- 2 minibus électriques

En 2020 :

- 3 BHNS
- 4 autobus standards
- 5 autobus articulés
- 1 minibus

En 2021 :

- 7 autobus standards
- 14 autobus articulés
- 1 Minibus Electrique

En 2022 :

- 2 minibus

Conformément à la Délégation de Service Public et à ses avenants ce flux d'investissement est traité par la Rémunération du Renouvellement du parc de véhicules dénommé « C3 ».

L'âge du parc véhicules de la SAEML TAMM au 31/12/2022 est ainsi composé :

Parc TAMM au 31/12/2022		Quantité	Age Moyen	Quantité	Age Moyen
				Catégorie	Catégorie
BHNS	Van HOOL	30	8,8	30	8,8
Articulé	Mercedes Citaro L	43	4,9	55	7,3
	Renault VI Agora L	7	17,4		
	Volvo	5	14,0		
Standard	Mercedes Citaro S	32	5,2	57	10,3
	Agora	8	18,2		
	Citelis Line	17	16,3		
Mini	Dietrich City 23-Master	2	4,0	17	6,5
	Bluebus	4	4,1		
	Mini TPMR	11	7,8		
Mis à disposition	Heuliez GX 127	4	9,7	37	10,3
	City23 - Master-Noventis	5	6,1		
	Citaro Solo	24	10,7		
	Setra	2	13,2		
	Citaro*k	2	15,0		
<b>Parc Total au 31 décembre 2022</b>				<b>196</b>	<b>8,9</b>

La composition par norme euro est la suivante :

Type véhicule	Etat du parc au 31/12/2022					Total
	Euro 3	Euro 4	Euro 5	Euro 6	Elec	
Articulé	7	5	11	32		55
BHNS			27	3		30
Midibus		2	4			6
Minibus				7		7
Standard	8	28	10	37		83
TPMR		1	8	2		11
Minibus électrique					4	4
<b>Total</b>	<b>15</b>	<b>36</b>	<b>60</b>	<b>81</b>	<b>4</b>	<b>196</b>

Source : Rapport d'activité délégataire

### Maintenance :

#### Organisation et gestion de personnel :

- En 2022, 2 techniciens affectés à la maintenance des bus sont partis en retraite.
- Face aux difficultés de recrutement sur ce type de profil, une démarche visant à accompagner des candidats dans une formation professionnelle au sein d'un établissement scolaire et au sein des ateliers de la société TAMM a été initiée à l'été 2022.
- Au 1er octobre, 2 mécaniciens ont été recrutés en contrat d'apprentissage dans le cadre d'une formation « sur-mesure » et accélérée.

#### Maintenance METTIS :

- Les opérations de retrofit des chaînes d'hybridation se sont poursuivies, initialement planifiées en 2021, elles se sont déroulées en 2022 du fait des livraisons tardives des équipements tel que les batteries de traction, les refroidisseurs de batteries et les équipements de gestion électronique de puissance SIEMENS.
- Concernant les équipements de gestion électronique de puissance, au printemps 2022, SIEMENS a informé officiellement la société qu'ils cessaient de produire des « VPM », qui sont des équipements de sécurité de surtension. Ces équipements, au nombre de deux par METTIS, ont fait l'objet d'une importante commande afin d'en disposer en stock en cas de besoin. Par ailleurs, SIEMENS a également informé la société qu'ils cessaient toutes activités liées aux véhicules et transféraient l'ensemble de cette activité à la société MERITOR. Il existe un risque de rupture d'approvisionnement sur ces équipements stratégiques ainsi que sur la fourniture à venir des équipements de gestion électronique et de traction des METTIS.
- Par ailleurs, la commande d'équipements nécessaires au retrofit (planifié sur 2022 ainsi que pour 2023), bien qu'elle ait été lancée en février, n'a pas été livrée sur l'année 2022. Ceci concerne principalement les batteries de traction, les refroidisseurs de batteries, les équipements de gestion d'énergie (inducteurs, inverters et VPM).
- Afin de ne pas prendre de retard, la société a profité de ce décalage pour poursuivre les remplacements de sellerie intégrale sur 10 METTIS.
- Par ailleurs, l'intégralité des girouettes (affichage dynamique sur les avants, les arrières et les côtés droits) a été remplacée par des girouettes d'un autre fournisseur utilisant une technologie de LED plus moderne. Grâce à cette opération, l'affichage de la ligne et de la destination des METTIS est plus lisible, plus fiable donc plus efficace.

#### Investissements dans les moyens techniques et au centre d'exploitation et de maintenance :

- En raison de problématiques de vétusté et d'obsolescence de pièces détachées, il a été décidé de renouveler le camion de déneigement ainsi que ses équipements de salage. Il sera livré en 2023.
- En 2022, les remplacements d'éclairage conventionnels par des éclairages LED, tant à l'intérieur de nos locaux qu'à l'extérieur, ont été poursuivis.
- Afin d'augmenter la capacité de stockage de pièces détachées, il a été décidé d'implanter une mezzanine de stockage en hauteur à l'entrée du magasin de pièces, d'une superficie de 145 m<sup>2</sup> elle sera construite au début de 2023.

#### Evolution du parc de matériel roulant :

- En 2022, des bus commandés neufs chez Evobus ont été réceptionnés, ces bus étant les derniers investissements de matériel roulant pour la période du contrat de délégation actuel.
- Par ailleurs, la société TAMM s'est également engagée dans le « verdissement » de sa flotte de véhicules de service, par l'étude et la commande de 5 voitures électriques ainsi que des travaux d'équipement en bornes de recharge électrique au niveau du parking.

#### Vandalisme par jet de projectiles :

En 2022, 23 bris de vitrages par jet de projectiles ont été constatés, dont 5 visaient spécifiquement les METTIS.

#### Stations Mettis :

Fin 2021, deux Distributeurs Automatiques de Titres (DAT) ont été détruits et saccagés. Un a pu être remplacé rapidement car il était en stock à l'atelier, l'autre a été remis en service aux portes de l'été.

#### Agence VELOMET' :

Les travaux d'aménagements de la future agence VELOMET' ont démarré en septembre 2022 avec un peu de retard, dû notamment aux différents délais de livraison ou de fournitures.

#### Navette fluviale METZ'O :

En 2022, suite à l'expérimentation d'une navette fluviale, 4 arrêts ont été implantés sur la Moselle : Moyen Pont, Saulicy, St-Symphorien et Longeville-les-Metz. 4 pontons (pris en location) ont été mis en place avec tous les équipements réglementaires (bouées de sauvetage, lampe, affichage réglementaires...), ainsi que 4 poteaux pour l'information des clients.

### Effectifs :

L'effectif TAMM en équivalent temps plein (ETP) s'établit à 475 ETP en moyenne sur l'année 2022, dont 345 Conducteurs-Receveurs.

La sollicitation importante des conducteurs-receveurs retraités a permis à l'Entreprise de faire face aux difficultés de recrutement.

Les femmes représentent 20 % de l'effectif total, la part des candidates aux métiers de la conduite et de la maintenance n'évoluant pas malgré les campagnes de communication dans les actions de recrutement.

La moyenne d'âge des salariés est de 46 ans, et l'ancienneté moyenne de 14 ans. Au cours de l'année 2022, 6 salariés ont été placés en activité partielle en raison de la crise sanitaire de la COVID (garde d'enfants), pour un total de 74 heures.

### Evolution Contractuelle :

L'avenant n° 12 a été validé et signé au cours de l'année 2022. Les sujets abordés dans cet avenant sont les suivants :

- modification des coûts unitaires nocturnes dans le cadre de modifications d'offre structurelles (hors services ponctuels et événementiels),
- prise en compte des ordres de service n°77 à 83 intervenus depuis la signature de l'avenant 11,
- élaboration d'un mécanisme financier visant à traiter les impacts et à rétablir l'équilibre financier du contrat de DSP consécutif à la crise sanitaire de la COVID-19.

L'avenant n° 13 est en cours d'élaboration et portera sur les éléments ci-après (validé en juillet 2023) :

- prise en compte des ordres de service n° 84 à 87 intervenus depuis la signature de l'avenant 12
- élaboration d'un mécanisme financier visant à traiter les impacts et à rétablir l'équilibre financier du contrat de DSP consécutif à la crise sanitaire de la COVID-19
- neutralisation de la productivité Eurométropole de Metz pour l'exercice 2022
- reversement de la régularisation des prêts Action Logement
- reversement de la reprise de provision pour grosses réparations.

L'avenant n° 14 est en cours d'élaboration (validé en juillet 2023) et visera en premier lieu à prolonger d'une durée de 1 an la durée du contrat de délégation de service public, soit jusqu'au 31 décembre 2024. Il visera en deuxième lieu à assurer la cohérence du contrat au regard de la pratique contractuelle, à clarifier certaines clauses, et à prévoir les évolutions à venir ainsi que les modalités de fin du contrat...

### Résultats de cette activité :

L'activité de la société au cours de l'exercice 2022 est caractérisée par les chiffres suivants :

Compte de résultat simplifié	2022	2021
Chiffre d'affaires net	51 699 972	46 007 252
Autres produits d'exploitation	3 919 086	2 683 157
<b>Produits d'exploitation (1)</b>	<b>55 619 058</b>	<b>48 690 409</b>
Charges d'exploitation (2)	55 881 420	48 555 684
<b>Résultat d'exploitation (1) - (2)</b>	<b>-262 362</b>	<b>134 724</b>
Résultat financier	-204 000	-263 051
<b>Résultat courant avant impôts (a)</b>	<b>-466 362</b>	<b>-128 326</b>
Résultat exceptionnel (b)	786 640	356 878
Impôt sur les bénéfices (d)	0	0
<b>Résultat de l'exercice (a+b-c-d)</b>	<b>320 278</b>	<b>228 551</b>
Capacité d'autofinancement	989 267	2 501 956

Source : rapport de gestion 2022

Le chiffre d'affaires augmente de 5,69 M€ entre 2021 et 2022 soit +12,4% en lien avec les effets de la reprise de la fréquentation et de la hausse des coefficients d'indexation sur la rémunération.

Les autres produits d'exploitation augmentent de 1,23 M€. Cette variation s'explique principalement par les reprises sur provisions sur les gros entretiens des chaînes de traction des bus METTIS qui ont augmentées de 1 359 k€.

Les charges d'exploitation sont en hausse de 7 326 k€ en lien avec les augmentations des postes de gazole (+1 129 k€), de pièces détachées et entretien (+1 328 k€), de sous-traitance (+1 319 k€), de charges de personnel (+1 643 k€), sous l'effet de la reprise de l'offre kilométrique et de la hausse du coût de l'énergie et des pièces détachées. Les prestations liées à la mise en place de l'expérimentation de la navette fluviale ont généré un coût de +720 k€.

Résultat exceptionnel : ce poste augmente du fait d'une revalorisation de 372 k€ des prêts « effort construction ». En 2011, il avait été convenu dans le protocole de transfert entre TCRM et TAMM que les prêts soient transférés pour leur valeur actualisée. Ce montant est reversé à l'Eurométropole de Metz.

## 1.2 Principaux risques et incertitudes

La maintenance de l'outil de SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs), indispensable à l'exploitation du réseau de transport, est dans une situation très délicate. Simpliciti (le fournisseur du système de SAEIV) a proposé de maintenir une maintenance en mode dégradé jusqu'en septembre 2023.

Le renouvellement du SAEIV (Système d'Aide à l'Exploitation et à l'Information des Voyageurs) programmé sur 2023 (Logiciel Navinéo par EQUANS), au travers de la version packagée sélectionnée, va permettre de s'appuyer sur un logiciel et sur du matériel standardisé, évolutif et robuste.

Cette évolution va grandement améliorer l'exploitation de nos matériels roulants et du réseau LE MET' (informations voyageurs notamment) sur une fin de projet prévue au 1er trimestre 2024.

## 2. Activité en matière de recherche et de développement

La Société n'a engagé au cours de l'exercice aucune dépense significative en matière de recherche et de développement.

## 3. Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

Aucun autre événement important n'est survenu depuis la clôture de l'exercice.

### ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL AU DERNIER JOUR DE L'EXERCICE

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après l'état de la participation des salariés au capital au dernier jour de l'exercice écoulé, soit le 31 décembre 2022.

Il n'y avait pas, au 31 décembre 2022, de participation des salariés au capital selon la définition de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

### FILIALES ET PARTICIPATIONS

#### 1. Activité des filiales et des sociétés contrôlées

La SAEML TAMM n'a aucune filiale et ne détient aucune participation dans le capital d'une autre société.

#### 2. Prises de participation significatives ou prise de contrôle

La Société n'a acquis, au cours de l'exercice, aucune participation dans le capital d'une autre Société.

## INFORMATIONS DIVERSES

### 1. Liste des établissements secondaires

Conformément à l'article L. 232-1 II du Code de commerce, figure en annexe 3 la liste des établissements secondaires de la Société.

### 2. Informations sur les prêts accordés à d'autres entreprises (article L. 511-6 3bis du Code monétaire et financier)

L'article L. 511-6 du Code monétaire et financier prescrit que le montant de certains prêts consentis à des entreprises économiquement liées au sens de l'article R. 511-2-1-1 du Code monétaire et financier doit faire l'objet d'une mention dans le rapport de gestion.

Nous vous précisons que la société n'a consenti aucun prêt en application des dispositions de l'article L. 511-6 3bis du Code monétaire et financier.

## COMPTES ANNUELS

### 1. Résultats et proposition d'affectation

L'exercice écoulé se traduit par un bénéfice de 320 277,91 euros qui a été proposé d'affecter de la façon suivante :

- 8 361,90 Euros à la réserve légale,
- 311 916,01 Euros au compte report à nouveau.

Après affectation du résultat de l'exercice 2022, le compte report à nouveau (solde créditeur) s'élèvera à 158 876,17 Euros.

### 2. Rappel des dividendes antérieurement distribués

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons qu'il n'a été distribué aucun dividende depuis la constitution de la Société.

### 3. Dépenses non déductibles fiscalement

Les éléments non déductibles relevant des articles 223 quater et 223 quinquies du CGI sont listés ci-dessous :

Biens concernés	Eléments de dépense	Valorisation
Véhicules de Tourisme	Amortissements	1 076 €
	Taxe sur les véhicules des sociétés	9 719 €

#### 4. Informations sur les délais de paiement en application de l'article L. 441-6-1 du Code de commerce

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice, dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D.441-

4)						
Article D.441-1-1er : factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
dettes ou créances non échues	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	037	21	15	6	15	57
Montant total des factures concernées (TTC)	2 872 330	475 674	78 679	249 506	-18 122	785 736
Pourcentage du montant total des achats HT de l'exercice	12,85%	2,13%	0,35%	1,12%	-0,08%	3,51%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (TTC)						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)</b>						
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels		Nbre jours		Commentaires	
	<input type="checkbox"/> Délais légaux					

Article D.441-1-2e : factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
dettes ou créances non échues	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
<b>(A) Tranches de retard de paiement</b>						
Nombre de factures concernées	121	38	13	12	18	81
Montant total des factures concernées (TTC)	105 508	380	22 645	8 688	33 221	64 174
Pourcentage du chiffre d'affaires HT de l'exercice	0,20%	0,00%	0,04%	0,02%	0,06%	0,12%
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>						
Nombre de factures exclues						
Montant total des factures exclues (TTC)						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L441-6 ou article L443-1 du code de commerce)</b>						
Délai de paiement utilisé pour le calcul des retards de paiement	<input checked="" type="checkbox"/> Délais contractuels		Nbre jours		Commentaires	
	<input type="checkbox"/> Délais légaux					

Les données figurant dans ce tableau ne tiennent pas compte des créances clients liés aux abonnements transports.

#### 5. Tableau des cinq derniers exercices

Au présent rapport est joint (Annexe 2), conformément aux dispositions de l'article R225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la Société au cours de chacun des cinq derniers exercices. L'exercice 2022 est le onzième exercice d'activité de la SAEML TMM.

#### CONVENTIONS

##### 1. Conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce

A été approuvée au cours de l'exercice écoulé la convention suivante :

- Avenant relatif au changement de méthode de révision des prix des contrats de sous-traitance transport, autorisé par le conseil d'administration du 28 novembre 2022.

La convention suivante n'a pas été autorisée préalablement par le conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé :

- Avenant 12 à la délégation de service public.

Au cours de l'exercice 2022, l'exécution des conventions suivantes a été poursuivie :

- Avenants 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 à la délégation de service public autorisés par les conseils d'administration du 4 février 2013, du 8 avril 2013, du 3 février 2014, du 10 juin 2015, du 25 janvier 2016, du 28 novembre 2016, du 5 février 2018, du 15 février 2021 et du 19 avril 2021.
- Contrat d'assistance technique conclu avec Keolis, autorisé lors du conseil d'administration du 24 novembre 2011 et son avenant autorisé par le conseil d'administration du 27 avril 2016.
- Convention de mise à disposition de personnel conclue avec Keolis, autorisée lors du conseil d'administration du 7 mai 2012 et son avenant autorisé par le Conseil d'administration du 27 avril 2016.
- Contrat d'affrètement conclu avec Keolis 3 Frontières, autorisé lors du conseil d'administration du 18 juin 2018.
- Conventions tripartites portant sur le financement du matériel roulant, de la billettique et du SAEIV autorisées par le conseil d'administration du 5 novembre 2012.
- Plan de déplacement Entreprise (PDE) conclu avec SNCF Mobilités, autorisé par le conseil d'administration du 27 avril 2016, et avenant autorisé par le conseil d'administration du 28 novembre 2016.
- Marché de prestations « Centre de Relation Client » conclu avec KISIO Services, autorisé par le conseil d'administration du 7 décembre 2020.
- Convention relative à la mise en œuvre de la gamme tarifaire combinée conclue avec la Région Grand Est, Metz Métropole et la SNCF et autorisée par le conseil d'administration du 28 novembre 2016.
- Conventions de mise à disposition d'applications et de prestations de services par Keolis, autorisées par le conseil d'administration du 23 janvier 2017, du 5 février 2018, du 19 mai 2020, du 7 décembre 2020.
- Convention pour la mise en œuvre de l'intégration tarifaire entre les réseaux LE MET' et TER, autorisée par le conseil d'administration du 25 septembre 2017, avenant 1 autorisé par le conseil d'administration du 7 décembre 2020 et convention de complémentarité entre la Région Grand Est et Metz Métropole en matière de transports sur son territoire qui prend fin à échéance 31 août 2027.
- Convention pour l'installation d'un valideur en gare de Peltre sur le domaine public SNCF Réseau, autorisée par le conseil d'administration du 27 novembre 2017.
- Marché de prestations « Exploitation des 3 P+R du réseau LE MET' » conclu avec EFFIA Stationnement, autorisé par le conseil d'administration du 27 novembre 2017.
- Convention d'occupation d'un bien du domaine public de SNCF Mobilités, autorisée par le conseil d'administration du 28 janvier 2019.

Le Commissaire aux comptes a été informé de ces conventions qu'il vous relate dans son rapport spécial

## **2. Conventions visées à l'article L. 225-102-1 dernier alinéa du Code de commerce**

Non applicable

**1. Situation des mandats des administrateurs**

Il est à préciser qu'aucun mandat d'administrateur représentant les actionnaires privés n'est arrivé à expiration.

Monsieur Sébastien PAVOT a remplacé Monsieur Philippe BETOUS, démissionnaire, pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle à tenir en 2026, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Monsieur Matthieu WILLARD a remplacé Madame Anne LIEURE, démissionnaire, pour la durée du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle à tenir en 2026, pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

**2. Situation des mandats des commissaires aux comptes**

Il est à noter qu'aucun mandat de commissaire aux comptes n'est arrivé à expiration.

## **ANNEXE 1**

### **RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE**

#### **1. Modalité d'exercice de la Direction Générale**

Nous vous indiquons, conformément à l'article R 225-102 du Code de commerce, que le conseil d'Administration a opté pour la dissociation des fonctions de Président du Conseil d'Administration et de Directeur Général.

#### **2. Mandats et fonctions exercés par chacun des mandataires sociaux (dans toute société)**

Nous vous indiquons ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social durant l'exercice.

#### **3. Liste des conventions intervenues, directement ou par personnes interposées, entre d'une part l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % de la Société et d'autre part, un autre société dont la Société possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exception des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales**

Néant.

#### **4. Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générales des actionnaires dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L. 225-129-2 et faisant apparaître l'utilisation faite de ces délégations au cours de l'exercice**

Néant.

## Etat des mandats sur la période du 01/01/2022 au 31/12/2022

### Béatrice AGAMENNONE

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administratrice	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Administratrice	Ecole Supérieure d'Art de Lorraine	2015	
METZ METROPOLE	1 <sup>er</sup> Vice-Présidente	AGURAM	2014	
METZ METROPOLE	Administratrice	UEM	2018	
METZ METROPOLE	Administratrice	ENIM	2020	
REGION GRAND EST	Administratrice	NOUVELLE SPL FERROVIAIRE	03/2021	
REGION GRAND EST	Administratrice	LORRAINE INP	03/2021	

### Philippe BETOUS

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
SNCF PARTENARIAT	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	21/09/2020	26/09/2022

Remplacé le 26/09/2022 par Sébastien PAVOT

### Xavier BOUVET

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Administrateur	ASSOCIATION BLIIDA	01/09/2020	

### Roger CAYZELLE

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	24/11/2011	

### René DARBOIS

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
	Censeur	SAEML TAMM	24/11/2011	
	Administrateur	HAGANIS	12/05/2014	
	Administrateur	INSTITUT EUROPEEN D'ECOLOGIE	2010	
	Administrateur	MEDIATION DE L'EAU	2018	
	Administrateur	ASSOCIATION AMORCE	2008	

### Daniel DEFAUX

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Représentant à l'AG	AGURAM	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant titulaire	SCOTAM	12/05/2014	
METZ METROPOLE	Représentant titulaire	HAGANIS	08/07/2020	

### Franck DUVAL

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
KEOLIS SA	Directeur Général	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	02/02/2015	

### Ismaël GARRIDO

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Administrateur salarié	TRANSPORT DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	08/11/2018	

### Patrick GRIVEL

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Représentant Titulaire	SCOTAM	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Représentant titulaire	Syndicat Intercommunal des Eaux de Basse-Vigneulles et Faulquemont (SEBVF)	22/01/2018	
METZ METROPOLE	Représentant	Collège Paul Valéry de BORNÏ	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Membre titulaire	Commission d'appel d'offres	12/05/2014	

### Thierry HORY

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Administrateur	SEBL	2016	
METZ METROPOLE	Représentant	LPR Citroën Marfy	2016	
METZ METROPOLE	Représentant	Ensemble scolaire Jean XXIII à Montigny-lès-Metz	11/2020	
METZ METROPOLE	Représentant	Collège La Louvière à Marfy	2017	
METZ METROPOLE	Administrateur	Syndicat Seille Aval	07/2020	
METZ METROPOLE	Administrateur	Régie de l'Eau	09/2020	
METZ METROPOLE	Administrateur	HAGANIS	09/2020	
REGION GRAND EST	Représentant	LPR Citroën Marfy	2016	
REGION GRAND EST	Représentant	Ensemble scolaire Jean XXIII à Montigny-lès-Metz	2018	
REGION GRAND EST	Représentant	Notre Dame de Peltre	2021	
REGION GRAND EST	Représentant	Lycée Raymond Mondon	2021	
REGION GRAND EST	Représentant	Lycée René Cassin	2021	
REGION GRAND EST	Représentant	AGURAM	2021	

### Fabienne JOUSNI

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
KEOLIS SA	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	28/01/2019	
KEOLIS SA	Administratrice	KEOLIS BESANCON MOBILITES	01/01/2021	

### Anne LIEURE

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	REPRESENTANT	DATE DEBUT	DATE FIN
KEOLIS SA	Administratrice	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	27/11/2017	
KEOLIS SA	Administratrice	KEOLIS RENNES	08/08/2018	
KEOLIS SA	Administratrice	KEOLIS BORDEAUX METROPOLE	24/11/2014	
	Administratrice	KEOLIS SA	23/10/2019	

### Pierre MUEL

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Représentant	AGURAM	07/09/2020	
METZ METROPOLE	Représentant suppléant	SCOTAM	07/09/2020	
METZ METROPOLE	Représentant titulaire	SYNDICAT MIXTE MOSELLE AVAL	07/09/2020	
METZ METROPOLE	Représentant	REGIE DE L'EAU DE METZ METROPOLE	07/09/2020	
METZ METROPOLE	Membre titulaire	COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX	23/11/2020	
METZ METROPOLE	Membre titulaire	COMMISSION DECHET	23/11/2020	

### Jean-Marie NICOLAS

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Représentant au CA et à l'AG Président du Conseil d'Administration	TRANSPORT DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Président	SEM DU TECHNOPOLES	09/2020	

### Nathalie PETIT

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	Administrateur salarié	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	19/10/2018	

### Alain PIERRET

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Délégué	HAGANIS	14/05/2008	

### Jean-Marc SAUVESTRE

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
KEOLIS SA	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	05/02/2018	

### Salvatore TABONE

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
METZ METROPOLE	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	15/07/2020	
METZ METROPOLE	Administrateur	REGIE DE L'EAU	07/09/2020	
METZ METROPOLE	Administrateur	CLECT MM	02/09/2020	

### Pierre TIERCELIN

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
	Censeur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	03/11/2014	

## Laurent VERSCHELDE

ENTITE REPRESENTEE	FONCTIONS EXERCEES	DANS LA SOCIETE	DATE DEBUT	DATE FIN
KEOLIS SA	Président	KEOLIS NIMES	12/01/2021	
KEOLIS SA	Président	KEOLIS ORLEANS VAL DE LOIRE	12/01/2021	
KEOLIS SA	Président	KEOLIS AMIENS	22/03/2021	
KEOLIS SA	Président	KEOLIS CAEN MOBILITES	12/01/2021	
KEOLIS SA	Président	KEOLIS BESANCON MOBILITES	12/01/2021	
KEOLIS SA	Président	KEOLIS METROPOLE ORLEANS	12/01/2021	
KEOLIS SA	Président	KEOLIS GRAND NANCY	12/01/2021	
KEOLIS SA	Président	KEOLIS PERPIGNAN MEDITERRANEE	10/12/2021	
KEOLIS SA	Président	KEOLIS HAINAUT VALENCIENNOIS	20/10/2022	
KEOLIS SA	Président	KLP 63	13/12/2022	
KEOLIS SA	Président	KLP 64	13/12/2022	
KEOLIS SA	Président	KLP 65	13/12/2022	
KEOLIS SA	Gérant	KEOLIS TOURS	12/01/2021	
KEOLIS SA	Gérant	KEOLIS ARTOIS-GOHELLE	12/01/2021	30/06/2022
KEOLIS SA	Gérant	KEOLIS PAYS D'AIX	12/01/2021	
KEOLIS SA	Gérant	KEOLIS CHAMBERY	12/01/2021	
KEOLIS SA	Gérant	KEOLIS COTE BASQUE - ADOUR	12/01/2021	
KEOLIS SA	Gérant	KEOLIS TOURS ACCESS	12/01/2021	
KEOLIS SA	Gérant	KLP 61	10/12/2021	
KEOLIS SA	Membre du Comité Stratégique	HOVE	23/09/2021	
KEOLIS SA	Administrateur	TRANSPORTS DE L'AGGLOMERATION DE METZ METROPOLE	07/12/2020	
KEOLIS SA	Administrateur	KEOLIS AMIENS	22/03/2021	
KEOLIS SA	Administrateur	INSTITUT KEOLIS	16/04/2021	07/06/2022
KEOLIS SA	Administrateur	KEOLIS DIJON MOBILITES	12/01/2021	
KEOLIS SA	Administrateur	KEOLIS CAEN MOBILITES	12/01/2021	
KEOLIS SA	Administrateur	KEOLIS BESANCON MOBILITES	12/01/2021	
KEOLIS SA	Administrateur	KEOLIS METROPOLE ORLEANS	12/01/2021	
KEOLIS SA	Administrateur	KEOLIS GRAND NANCY	12/01/2021	

## **ANNEXE 2**

### **TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

## Résultats financiers de la société au cours de l'exercice 2022

(Articles 133, 135 et 148 du décret sur les Sociétés Commerciales)

Nature des indications	2018	2019	2020	2021	2022
<b>I - SITUATION FINANCIERE EN FIN D'EXERCICE</b>					
a) Capital Social	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
b) Nombre d'actions émises	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
c) Nombre d'Obligations convertibles en actions	-	-	-	-	-
<b>II - RESULTAT GLOBAL DES OPERATIONS</b>					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	46 542 472	48 632 670	39 815 749	46 007 252	51 699 972
b) résultat avant impôts, amort. et provisions	3 830 574	4 986 980	1 207 467	2 858 668	1 776 662
c) Impôt sur les bénéfices	-697 782	901 263	4 778	0	0
d) Résultat après impôts, amort. et provisions	0	69 155	-381 591	228 551	320 278
e) Montant des bénéfices distribués					
<b>III - RESULTAT DES OPERATIONS REDUIT A UNE SEULE ACTION</b>					
a) Résultat après impôts, mais avant amort. et provisions	226,42	204,29	60,13	142,93	88,83
b) Résultat après impôts, amortissements et provisions	0,00	3,46	-19,08	11,43	16,01
c) Dividende versé à chaque action	-	-	-	-	-
<b>IV - PERSONNEL</b>					
(*) a) Nb salariés TAMM annuel moyen	483,3	483,0	476,3	477,0	469,0
- effectif physique					
- équivalent temps complet	476,0	474,9	469,0	469,0	460,0
b) Montant de la masse salariale	16 207 207	16 479 826	15 482 289	15 935 708	16 644 349
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, etc...)	7 847 652	7 841 373	6 257 807	6 432 897	6 660 679
d) Participation	36 136	453 413			

(\*) ( IV a : Nombre de salariés TAMM, hors intérim)

Source rapport de gestion 2022

## **ANNEXE 3**

### **LISTE DES ETABLISSEMENTS SECONDAIRES**

Etablissement T.A.M.M., Agence Commerciale VELOMET sise 17, avenue François Mitterrand & 7, Parvis des Droits de l'Homme 57050 METZ.



Béatrice AGAMENNONE  
Mandataire Metz Métropole

Pierre MUEL  
Mandataire Metz Métropole



Xavier BOUVET  
Mandataire Metz Métropole

Jean-Marie NICOLAS  
Mandataire Metz Métropole



Daniel DEFAUX  
Mandataire Metz Métropole



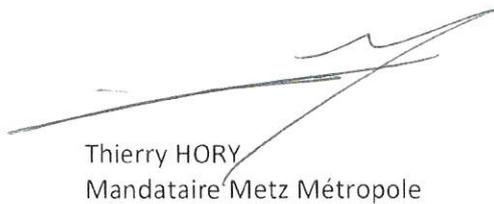
Alain PIERRET  
Mandataire Metz Métropole



Patrick GRIVEL  
Mandataire Metz Métropole



Salvatore TABONE  
Mandataire Metz Métropole



Thierry HORY  
Mandataire Metz Métropole

## Résumé de l'acte

### 057-200039865-20231218-2023-12-DC28-1-DE

**Numéro de l'acte :** 2023-12-DC28-1  
**Date de décision :** lundi 18 décembre 2023  
**Nature de l'acte :** DE  
**Objet :** Examen du rapport annuel des représentants de l'Eurométropole de Metz au sein du Conseil d'Administration de la Société Anonyme d'Economie Mixte Locale (SAEML) TAMM - Exercice 2022  
**Classification :** 5.2 - Fonctionnement des assemblées  
**Rédacteur :** Catherine DELLES  
**AR reçu le :** 21/12/2023  
**Numéro AR :** 057-200039865-20231218-2023-12-DC28-1-DE  
**Document principal :** 99\_DE-28-1.pdf

#### Historique :

19/12/23 21:42	En cours de création	
19/12/23 21:43	En préparation	Catherine DELLES
21/12/23 09:16	Reçu	Martine HOLTZINGER
21/12/23 09:17	En cours de transmission	
21/12/23 09:19	Transmis en Préfecture	
21/12/23 09:23	Accusé de réception reçu	